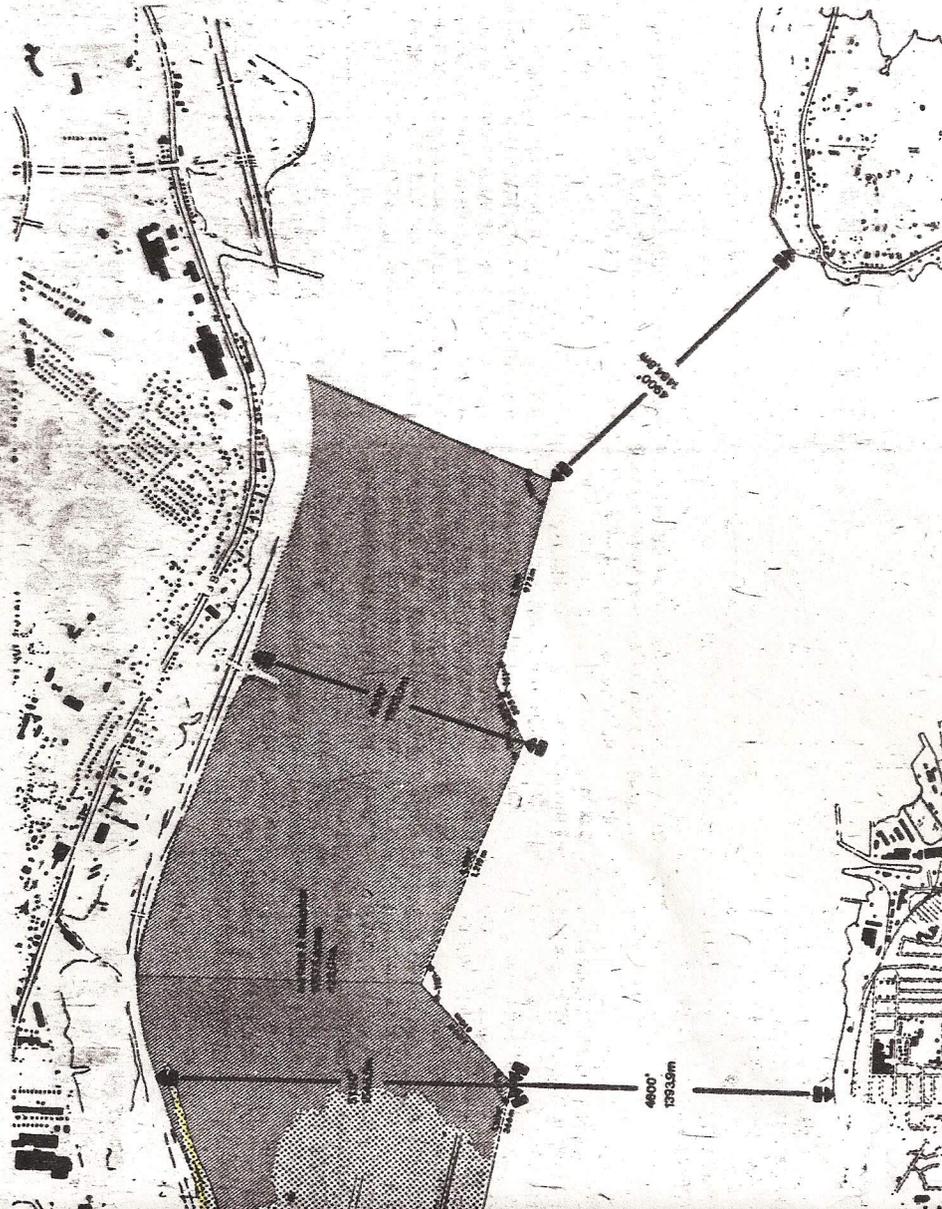


Audiences fédérales sur les battures, les 28 et 29 novembre



de dans le fleuve, aux battures de Beauport, sur une superficie de 330 hectares. 115 hectares ont déjà été pris etuelle du remplissage et la surface hachurée est la partie à remplir.

Québec se propose de 330 hectares du fleuve

par Benoit ROUTHIER

Le projet d'aménagement des battures de Beauport en zone industrielle-portuaire, fera l'objet d'audiences publiques les 28 et 29 novembre, de 19h à 22h à l'amphithéâtre du centre Wilbrod-Bhéner.

Ces audiences seront tenues par la commission fédérale environnementale qui a été formée pour étudier les conséquences sur l'environnement, que présente ce projet de remplir 300 hectares du fleuve pour y placer de l'industrie.

Les personnes qui ont été désignées comme commissaires sont MM Fernand Hurtubise, Marcel Lortie, Gabriel Filteau, Vincent Lemieux, Fernand Tremblay et Raymond Dufour comme LE SOLEIL le publiait lundi.

Rappelons que le gouvernement du Québec, par le biais de ses Services de protection de l'environnement (SPE) tenait récemment des audiences publiques sur les conséquences pour l'environnement de la poursuite de la construction de l'autoroute 440 (des Grèves) à la hauteur des battures de Beauport.

Plus d'une vingtaine d'organismes avaient soumis des mémoires et seule la Chambre de commerce et d'industrie de Beauport, avec le conseil municipal de Beauport, se disait en faveur de la poursuite des travaux et de l'industrialisation

lisation des battures. Tous les autres mémoires demandaient l'arrêt des travaux et de laisser les battures à leur état naturel.

Les six commissaires ont préparé les lignes directrices sur les différents aspects environnementaux du projet du port de Québec. Ce sont ces lignes directrices qui seront soumises au public les 28 et 29 novembre.

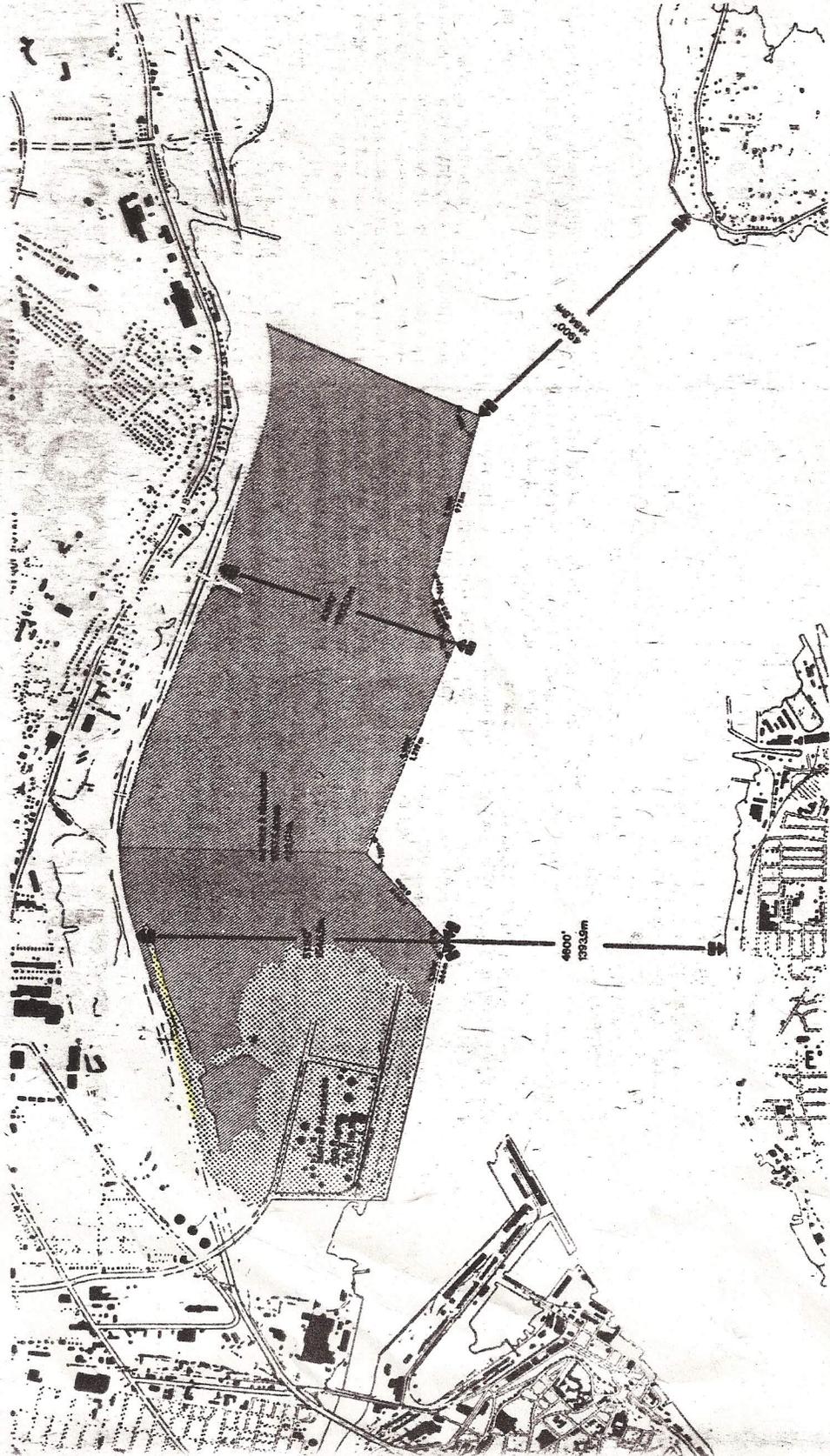
Le ministre décide

Le commissaire Raymond Dufour et le secrétaire Yvan Vigneault nous ont déclaré qu'après ces audiences sur les lignes directrices, la commission retourne aux autorités du port avec les commentaires du public. Celles-ci feront une étude d'impact. Ce travail prendra un an, on ne sait. Une fois l'étude terminée, la commission siègera à nouveau, huit semaines après la publication du rapport de l'étude d'impact, et entendra encore une fois les commentaires du public.

Si le résultat est satisfaisant pour les parties, la commission rédigera alors un rapport et le remettra au ministre des Pêches et de l'Environnement du Canada. Le ministre prendra une décision en tenant compte de l'avis du ministre de qui relève le projet.

La commission peut conseiller d'interrompre un projet, de l'exécuter tel quel, ou de le réaliser selon certaines modalités.

Le Soleil, jeudi 26 octobre 1978



Le port de Québec se propose de récupérer 330 hectares de

le port de Québec se propose de récupérer 330 hectares de

Audiences fé sur les battu 28 et 29 nov

par Benoit ROUTHIER

Le projet d'aménagement des battures de Beauport en zone industrielle portuaire, fera l'objet d'audiences publiques les 28 et 29 novembre, de 19h à 22h à l'amphithéâtre du centre Vilbrod-Ehérer.

Ces audiences seront tenues par la commission fédérale d'environnementale qui a été formée pour étudier les conséquences sur l'environnement, que présente ce projet de remplir 300 hectares du fleuve pour y placer de l'industrie.

Les personnes qui ont été désignées comme commissaires sont MM. Fernand Hurtubise, Marcel Lortie, Gabriel Filteau, Vincent Lemieux, Fernand Tremblay et Raymond Dufour comme LE SOLEIL le publiait lundi.

Rappelons que le gouvernement du Québec, par le biais de ses Services de protection de l'environnement (SPE) tenait récemment des audiences publiques sur les conséquences pour l'environnement de la poursuite de la construction de l'autoroute 440 (des Grèves) à la hauteur des battures de Beauport.

Plus d'une vingtaine d'organismes avaient soumis des mémoires et seule la Chambre de commerce et d'industrie de Beauport, avec le conseil municipal de Beauport, se disait en faveur de la poursuite des travaux et de l'industria-

lisation c
mémoires
voux et de
naturel.

Les s
les lignes
aspects et
port de
directrice
public les

Le minist

Le secréta
déclaré q
lignes di
fourne au
commenta
ront une é
prendre
l'étude te
ra à nous
publicati
d'impact,
les comm

Si le
les parti
alors un
ministre c
ment du
une décis
du minist

La cor
terrompre
quel, ou c
modalités